

Demande d'Autorisation de Dégation aux Travaux Réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle (FP) R. 4153-41 et suivants du code du travail

Demande initiale **Renouvellement tous les 3 ans**
 La demande de renouvellement de l'autorisation de dérogation est adressée, par tout moyen conférant date certaine, trois mois avant la date d'expiration de la décision d'autorisation de dérogation en cours. R. 4153-44

SECTEUR D'ACTIVITE – code APE : **2562B** SIRET : **111 222 333 45678**

TYPE DE DEMANDEUR : lycée professionnel/techno/agricole CFA entreprise organisme FP Ets social/méxico-social Ets DPJJ

Si structure importante, préciser :
 Pour les établissements de formation, la filière concernée :

NOM D'ETABLISSEMENT/ENTREPRISE : **TOP MECANIQUE & MAINTNANCE**
 Adresse : 24, rue des Outilleurs Code postal : 88 888 Ville : FLEUR DES BOIS
 Adresse courriel : top_meca@youhou.fr Tél : Fax :

DEMANDE DE DEROGATION DE L'EMPLOYEUR OU DU CHEF D'ETABLISSEMENT
 Je soussigné(e), **Géard TOURNEVIS**, sollicite par la présente l'autorisation de dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle.
 Vous trouverez en page 2 :

- Les travaux pour lesquels cette autorisation est demandée,
- Les lieux de formations connus,
- Les formations professionnelles ou métiers concernés,
- Les qualités et fonctions des personnes chargées d'encadrer les jeunes pendant ces travaux.

Le détail des travaux concernés par la demande figure en pages 3 et 4.
 L'atteste avoir procédé à l'évaluation des risques* pour la santé et la sécurité des travailleurs et mis en œuvre les actions de prévention dans mon établissement. Les travaux seront réalisés dans le respect des règles de santé et de sécurité prévues par le code du travail. L. 4121-3 et R. 4153-40 du code du travail.

Fait à **FLEUR DES BOIS** le **5 novembre 2016** SIGNATURE, QUALITE DU DEMANDEUR & CACHET :
 
 * : consignés dans le document unique d'évaluation des risques

A défaut de réponse au plus tard 2 mois après la date de réception de la demande complète auprès de l'inspection du travail, l'autorisation dérogation est acquise.
 Transmission de cette demande à l'inspection du travail par tous moyens permettant d'établir la date de réception (Article R. 4153-41 du code du travail)
 Inspecteur du travail territorialement compétent
 Unité Territoriale du XXXX
 Unité Territoriale du YYYY

Source du risque	Travaux réglementés soumis à la demande de dérogation	Localx de l'établissement /entreprise	Chantier Extérieur **	Lieux de formation connus S'il y a un établissement / entreprise, préciser l'adresse
1 Activité	D. 4153-17 - travaux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques dangereux définis aux articles R. 4412-3 et R. 4412-60	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Activité	D. 4153-18* - opérations susceptibles de générer une exposition à un niveau d'empoussièrément de fibres d'amiante de niveau 1 ou 2 tel que défini à l'article R. 4412-58.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : caserne du 'Coin', rue des poilus – 88 888 Fleur des bois
3 Equipement de travail	D. 4153-21* - travaux les exposant aux rayonnements ionisants requérant un classement en catégorie B au sens de l'article R. 4451-46	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Equipement de travail	D4153-22* - travaux susceptibles de les exposer à des rayonnements optiques artificiels et pour lesquels les résultats de l'évaluation des risques mettent en évidence le moindre possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition définies aux articles R. 4452-5 et R. 4452-6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Milieu de travail	D. 4153-23 - interventions en milieu hyperbare au sens de l'article R4461-1, classe I, II, III	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Equipement de travail	D. 4153-27 - conduite d'équipements de travail mobiles autotracteurs et d'équipements de travail servant au lavage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 Equipement de travail	D. 4153-28 - travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien : « 1° des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ; « 2° des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : caserne du 'Coin', rue des poilus – 88 888 Fleur des bois
8 Equipement de travail	D. 4153-29 - travaux de maintenance lorsque ceux-ci ne peuvent être effectués à l'arrêt, sans possibilité de remise en marche inopinée des transmissions, mécanismes et équipements de travail en cause	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : usine 'miam', ZI des abeilles 88 892 Jolt Jardin
9 Equipement de travail	D. 4153-31 - montage et démontage d'échafaudages	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 Equipement de travail	D. 4153-33 - travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L.557-28 du code de l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 Milieu de travail	D. 4153-34 - 1° à la visite, l'entretien et le nettoyage de l'intérieur des cuves, citernes, bassins, réservoirs; 2° à des travaux impliquant les opérations dans un milieu confiné notamment dans les puits, conduites de gaz, canaux de fumées, égouts, fosses et galeries.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12 Activité	D. 4153-35 -travaux de coulée de verre ou de métalux en fusion et de les admettre de manière habituelle dans les locaux affectés à ces travaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Initiale des formations professionnelles ou des métiers concernés par les travaux réglementés	Qualité ou fonction personnes encadrant les jeunes pendant l'exécution des travaux réglementés
Chimiste, Chaudronnier, CAP Maintenance Serrurier	Tech Chimiste Chef mécanique, Resp. chantier & dépannage extérieur

* : soumis à valeur limite d'exposition (VLEP); ** : agricole, forestier, BTP, tout site extérieur pour un travail temporaire. ...

Si votre liste est plus longue que prévue ci-dessous, la reporter sur une photocopie à annexer à la demande de dérogation

Équipements de travail concernés par la demande

(c'est-à-dire visés par la réglementation rappelée en page 2)

Informations sur la plaque signalétique

de chaque équipement de travail

Nature des travaux nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2	Nom ¹ des équipements de travail	Marque, type, n° de série	Année de fabrication	Observations	
1	Coulée, nettoyage	Four de fusion	1998	1200°C	
2	Soudure	Poste à souder	COLLETOUTBIEN, WT423, 12789	2006	
3	Manipulation automatisée	Cuve de trempage	Fabrication interne	2008	
4	Transport et levage pièces lourdes	Chariot élévateur	LEVEHO, RL09, 397234	2010	à gaz
5	Levage local	Gérbureur électrique pour chantier	MAOUSSE, PB00A2,	2009	
6	Tronçonnage barre métallique	Disqueuse lame résine synthétique 35 cm	COUCOUP, BIEN08, xxxx (effacé)		à essence
7	Maintenance ligne en marche	Ligne fabrication	LONGUEPATE, LL02, SPAGHETTI	2000	
8	Changement rivets charpente métallique	Echafaudage	SPIDER, PA193, 22267	2011	à montage de sécurité
9	Entretien matériel	Bouteille gaz butane pour chariot	GAZPAR	2008	
10	Découpe structure métallique	Bouteilles acétylène + oxygène	CRAMTOUT		sur chantier
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

¹ Exemples : presses pileuse, pont élévateur pour véhicules, rotobroyeur...

Si votre liste est plus longue que prévue ci-dessous, la reporter sur une photocopie à annexer à la demande de dérogation

Interventions en milieu de travail hyperbare D. 4153-23

Nature des interventions nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2	Type de milieu hyperbare, valeur de pression (hectopascals) & durée des interventions (h)	Observations
1		
2		

Travaux en milieu de travail confiné ou cuves, réservoirs D. 4153-34

Nature des travaux nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2	Type de milieu confiné ou cuves & durée des interventions (h)	Observations
1	Pose gainie ventilation	Réseau souterrain ville – 5h vérifier
2	Soudure gainie ventilation	Réseau souterrain ville – 3h vérifier

Activités impliquant l'exposition à des agents chimiques dangereux (ACD, cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) D. 4153-17

Nature des travaux nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2	Nom des ACD & Marque ou Distributeur [*]	Observations
1	Nettoyage pièces	Acétone - TUMOFORT dans l'air VLEP= 1210 mg/m ³
2	Traitement de surface par trempage	Chrome VI – classe CMR 1A - BRİYETOUT VLEP = 0,001 mg/m ³ dans l'air
3	Soudure gainie ventilation	Fumée de soudage CMR Toxicité liée au fil de soudure
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

^{*} : Information disponible sur l'étiquette du contenant ou sur la fiche de données sécurité (FDS) = existence de VLEP réglementaire

Activités impliquant l'exposition à l'amiante D. 4153-18

Nature des opérations nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2	Type de matériau amianté [*]	Niveau d'empoussièrement prévu (fibres/litre)	Observations
1	Perçage	Vieux murs béton hydrofuge	Infos selon DTA (dossier technique amianté)
2	Montage charpente dans locaux désamiantés	< 100 f./l	Port masque FFP3 + fundication si nécessaire
3			
4			
5			

^{*} : calclageage, blocement, béton hydrofuge, garniture de trains amiantés...